

Article 9 – Traitement des données à caractère personnel

Le réseau Manacom s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après RGPD) et la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 14 mai 2018 fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Il impose notamment que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible.

9-1 Objet

La présente information sur le traitement des données à caractère personnel s'adresse aux personnes physiques et morales candidates au Trophée Manacom Inspiration Commerce organisé par le réseau Manacom. Elle vise à informer quant aux finalités des traitements de vos données personnelles et aux mesures que le réseau Manacom a prises afin de veiller à la protection de vos données à caractère personnel.

9-2 Collecte des données

Chaque candidat est informé que le formulaire de collecte des données à caractère personnel intitulé « Dossier de candidature » doit être obligatoirement renseigné en version numérique accompagné de pièces justificatives :

- Les photos du commerce et son logo,
- Les pièces complémentaires telles que plaquettes ou photos liées au projet déposé en version numérique.

Le réseau Manacom rappelle que le défaut de fourniture de ces données personnelles empêcherait la réalisation des finalités ci-après rappelées, et que la collecte de telles données conditionne plus généralement le bon déroulement du concours.

9-3 Finalités

Les données collectées par le réseau Manacom lors de votre candidature et tout au long de votre parcours, font l'objet d'un traitement de données informatisées destiné principalement à organiser un concours auprès des commerçants et artisans de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de récompenser les entreprises qui favorisent l'attractivité commerciale et locale. Ces données récoltées sont traitées également pour répondre aux sous-finalités ci-dessous :

- Gérer les dossiers de candidatures et la sélection des projets par le jury,
- Organiser la cérémonie de remise des prix,
- Diffuser l'identité et la photo des candidats ainsi que leurs représentants lauréats et gagnants lors d'opérations de relations publiques et de presse lié à la remise des prix,
- Améliorer le suivi de la relation avec les candidats dans le cadre du concours

9-4 Licéité du traitement

Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le réseau Manacom et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Il répond aux missions du réseau Manacom afin de récompenser les entreprises qui favorisent l'attractivité commerciale locale. La base juridique de ce traitement s'appuie sur l'Article 6 (1) f du règlement européen 2016/679 (règlement général sur la protection des données - RGPD).

9-5 Destination des données

Les données collectées par le réseau Manacom sont destinées aux services internes chargés de l'organisation du concours, de la communication, des services d'information et des partenaires/membres du Jury, et sont cloisonnées de telle sorte.

9-6 Sécurité des données

Le réseau Manacom s'engage à traiter les données à caractère personnel sur le territoire de l'Union européenne uniquement et à respecter les mesures de sécurité des systèmes d'information. Elle prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées. Elle veille notamment à assurer :

- La confidentialité des données, en empêchant leur divulgation à des tiers non autorisés, notamment par la mise en œuvre de procédés d'authentification adaptés ;
- L'intégrité des données, en empêchant leur modification ou destruction intentionnelle ou accidentelle ;
- La disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité des systèmes d'information utilisés ;
- La traçabilité des opérations et de l'origine des données.

Il s'engage à définir et mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physique ou logique, qu'il estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

9-7 Conservation des données

La durée de conservation des données est définie par le réseau Manacom au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur lui et à défaut en fonction de ses besoins.

De manière générale, vos données seront conservées pendant toute la durée du concours. Afin de permettre un suivi statistique, et/ou de préserver les intérêts du réseau Manacom, elles seront également conservées pendant une durée précisée en fonction du type de données collectées dans le tableau ci-dessous :

CATEGORIE DE DONNEES PERSONNELLES	DESCRIPTION	DUREE DE CONSERVATION
Dossier administratif dont dossier de candidature	Nom, prénom, téléphone, email, adresse postale, photos, logo	Durée du concours augmentée d'une période de 3 ans

Après cette durée, ces données feront l'objet d'un archivage, préalable à leur suppression définitive. Passé les délais fixés, les données sont soit supprimées, soit conservées après avoir été anonymisées, notamment pour des raisons d'usage statistique.

9-8 Droits des personnes concernées

Conformément à la réglementation concernant le traitement des données à caractère personnel, le candidat possède les droits ci-après énumérés. Afin que le responsable du traitement des données fasse droit à sa demande, le candidat est tenu de lui communiquer : ses prénom et nom ainsi que son adresse email (une pièce d'identité peut être demandée comme justificatif de la demande). Le responsable du traitement des données est tenu de répondre à l'utilisateur dans un délai de 30 (trente) jours maximums.

A. Droit d'accès, de rectification et droit à l'effacement

Le candidat peut prendre connaissance, mettre à jour, modifier ou demander la suppression des données le concernant, en respectant la procédure ci-après énoncée : le candidat doit envoyer un email au responsable du traitement des données personnelles, en précisant l'objet de sa demande et en utilisant l'adresse email précisé plus haut (ARTICLE 2.3).

B. Droit à la portabilité des données

L'utilisateur a le droit de demander la portabilité de ses données personnelles, détenues par le site, vers un autre site, en se conformant à la procédure ci-après : Le candidat doit faire une

demande de portabilité de ses données personnelles auprès du responsable du traitement des données, en utilisant l'adresse email précisée plus bas dans cet article.

C. Droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données

Le candidat a le droit de demander la limitation ou de s'opposer au traitement de ses données par le réseau Manacom, sans que ce dernier ne puisse refuser, sauf à démontrer l'existence de motifs légitimes et impérieux, pouvant prévaloir sur les intérêts et les droits et libertés du candidat. Afin de demander la limitation du traitement de ses données ou de formuler une opposition au traitement de ses données, le candidat doit suivre la procédure suivante : Le candidat doit faire une demande de limitation au traitement de ses données personnelles auprès du responsable du traitement des données, en utilisant l'adresse email précisée plus bas dans cet article.

D. Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé

Conformément aux dispositions du règlement 2016/679, le candidat a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé si la décision produit des effets juridiques le concernant, ou l'affecte de manière significative de façon similaire.

E. Droit de déterminer le sort des données après la mort

Il est rappelé au candidat qu'il peut organiser quel doit être le devenir de ses données collectées et traitées s'il décède, conformément à la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016.

F. Droit de saisir l'autorité de contrôle compétente

Dans le cas où le responsable du traitement des données décide de ne pas répondre à la demande du candidat, et que le candidat souhaite contester cette décision, ou, s'il pense qu'il est porté atteinte à l'un des droits énumérés ci-dessus, il est en droit de saisir la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, www.cnil.fr) ou tout juge compétent.

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde, à laquelle est rattaché le réseau Manacom. Elle peut être contactée par téléphone au 05.56.79.5000, de 9h à 17h, du lundi au vendredi ou par email à contact@bordeauxgironde.cci.fr. Le responsable du traitement des données est chargé de déterminer les finalités et les moyens mis au service du traitement des données à caractère personnel. Le responsable du traitement s'engage à protéger les données à caractère personnel collectées, à ne pas les transmettre à des tiers sans que l'utilisateur n'en ait été informé et à respecter les finalités pour lesquelles ces données ont été collectées. De plus, le responsable du traitement des données s'engage à notifier le candidat en cas de rectification ou de suppression des données, à moins que cela n'entraîne pour lui des formalités, coûts et démarches disproportionnés. Dans le cas où l'intégrité, la confidentialité ou la sécurité des données à caractère personnel de l'utilisateur est compromise, le responsable du traitement s'engage à informer le candidat par tout moyen.

Par ailleurs, le candidat est informé que le délégué à la Protection des Données peut être joint par courrier à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde (CCIBG) – Délégué à la protection des données, 17 place de la Bourse, 33076 Bordeaux cedex, ou par email à dpo@bordeauxgironde.cci.fr. Le rôle du Délégué à la Protection des Données est d'assurer la bonne mise en œuvre des dispositions nationales et supranationales à la collecte et au traitement des données à caractère personnel. Il est parfois appelé DPO (pour Data Protection Officer).